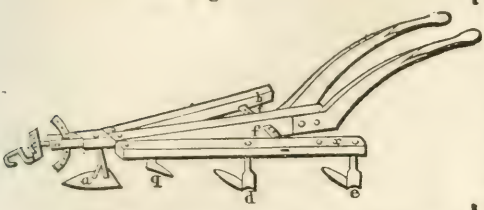
de plantes, si celles-ci par la verdure de leurs feuilles ne tranchent pas avec la couleur du sol; et c'est ordinairement le cas des premiers binages.

Mais passé cette époque la *houe à cheval* peut toujours fonctionner. Celle qui est le plus généralement usitée aujourd'hui pour les plantes semées en lignes espacées d'au moins 18 pouces, est assez simple dans sa construction (*fig.* 337). Le soc *a* est placé à

Fig. 337.

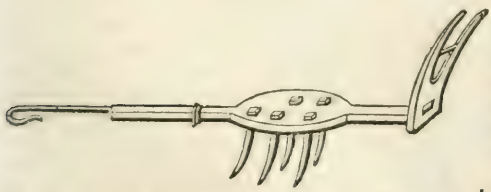


l'extrémité antérieure de la branche médiane. A celle-ci sont attachées deux ailes ou branches latérales *b x*, qui reçoivent les couteaux ou lames recourbées *d e q*. Les deux ailes s'éloignent ou se rapprochent à volonté, selon que l'exige l'espace qui existe entre les lignes. Elles ont un mouvement de va-et-vient sur leur pivot à la partie antérieure, et se fixent immobiles à la partie postérieure par le moyen de la traverse horizontale en fer *f f*, qui est percée de trous correspondant à ceux pratiqués dans les branches latérales, et destinés les uns et les autres à recevoir une cheville pour maintenir l'assemblage. Cet instrument est, chez M. Rosé, du prix de 55 fr.

Le soc affecte différentes formes, selon la nature du sol et le but que l'on se propose. « Les *socs ronds,* dit Borgnis, ou à angles obtus, coupent mieux les mauvaises herbes. Les *socs pointus* offrent moins de résistance, et on les emploie lorsque le but est seulement de remuer la terre. Les *socs triangulaires* sont propres à travailler un champ sans herbes. On les emploie aussi quand on veut diminuer la résistance que la machine doit vaincre. »

Lorsque, par la négligence du cultivateur, ou par l'effet de circonstances qu'il n'a pas été le maître d'éloigner, la terre s'est tellement durcie que le soc antérieur ne peut plus entamer la superficie, quelques habiles cultivateurs de l'Allemagne et du midi de la France font précéder la houe à cheval d'une *herse à manchérons* (*fig.* 338) dont les dents très-pointues

Fig. 338

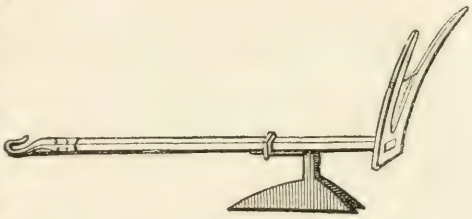


et un peu inclinées en avant, déchirent la surface du sol. Cette première façon rend le binage plus facile et plus parfait: elle permet en outre d'opérer, quelle qu'ait été la sécheresse antérieure.

Lorsque les *lignes des plantes sont peu espacées,* on rapproche les barres latérales de la houe à cheval, de sorte que les lames *d e* (voy. *fig.* 337) et leurs correspondantes se croisent. Alors les herbes coupées se logent entre les deux tranchans et mettent bientôt l'instrument hors de service. Pour éviter cet inconvénient, M. de Dombasle a remplacé la lame *d* et sa correspondante *q*, par deux fortes dents en fer; et pour empêcher la lame *e* de s'entrecroiser avec celle qui lui est opposée, il a fait percer un trou *x* pour y placer cette lame; hormis le cas dont nous venons de parler, ce trou est absolument inutile.

Si, au moyen de cette modification, l'instrument ne pouvait encore fonctionner, en raison du peu d'espace qui existerait entre les rangées, on emploierait avec un avantage marqué le *binot du lord* Rockingham (*fig.* 339), qui ne se compose que d'un seul pied.

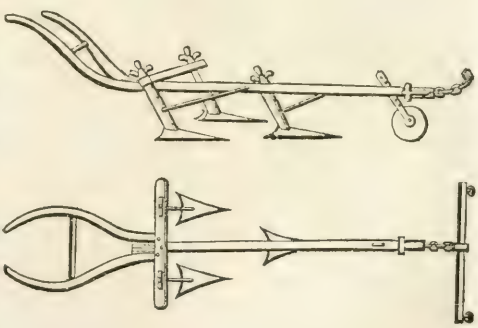
Fig. 339.



On s'en servait avec succès à la ferme de la Meilleraye. Il faut avouer néanmoins que l'emploi d'un homme et d'un cheval pour biner une si petite superficie ne doit être guère moins dispendieux que le binage à la main.

La *houe à cheval écossaise* (*fig.* 340) est un

Fig. 340.



excellent instrument qu'un seul cheval peut conduire : on peut régler et conserver la profondeur voulue au moyen de la roulette qu'on élève ou qu'on abaisse à volonté. Dans les terrains difficiles, on peut enlever un ou plusieurs des socs, et leur substituer, ainsi qu'à la roulette, un ou plusieurs coutres, comme dans les extirpateurs ou cultivateurs.

La *conduite de ces divers instrumens* ne présente aucune difficulté réelle, pourvu que l'opération s'exécute en temps propice. « Je pourrais, dit M. de Dombasle, réduire à une seule les précautions nécessaires pour qu'on obtienne constamment un plein succès dans l'emploi de la houe à cheval, lorsqu'on pos-